



Biewer
Club
De
France
www.biewerclubdefrance.fr

NATIONALE D'ÉLEVAGE DU BIEWER

LE 15 MAI 2016 à ST Amand Montrond
18200

Salle de Bal Place de la république

Contact Mme CHASSAINGT 06.07.18.38.78/ Mme ROUFFIGNAC 06.66.85.22.68

Mr DESFOUGERES 06.78.55.06.92

PROPRIETAIRE

NOM ET PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TEL

PORTABLE

E MAIL

LE CHIEN merci de penser à ramener le certificat de naissance de votre chien

NOM

Mâle Femelle Né(é) le

N° pedigree

N° puce

(BCF IBC IHR ou autre suivi du numéro de votre chien figurant sur son pedigree)

Nom du père

N° pedigree

Nom de la mère

N° pedigree

Producteur

Catégorie pour les biewers les catégories F correspondent aux nombres d'ascendants purs tricolore sur les deux parents

Biewer tricolore Golddust Biro Autres couleurs(ocean pearl , chocolat , transporteur.....)

LE CHIEN EST ENGAGE EN CLASSE (cocher la classe correspondante)

Ouverte (plus de 15 mois)

Jeune (de 9 à 18 mois)

Vétéran (plus de 8 ans)

Bébé (de 6 à 9 mois)

Bout de chou (de 3 à 6 mois)

Chien ne concourant pas

LES LOTS

Elevage (3 chiens minimum du même élevage)

Reproducteur (trice) (un des parents et ses enfants)

Couple (un mâle et une femelle du même propriétaire)

Paire (deux mâles ou deux femelles du même propriétaire)

TARIF Pedigree BCF

20 € pour le 1^{er} chien 15€ pour le second 10 € les suivants chiens inscrits BCF ne concourant pas 5 €

TARIF Chiens non pedigree BCF Tarif BCF + 15 €

Les engagements sont à renvoyer courrier Madame France-Line ROUFFIGNAC 1947 Route des Grottes

« La Sambuy » Chef- Lieu 74210 SEYTHENEX

mail : biewerclubdefrance@outlook.fr

L'assemblée générale du club se tiendra le 14 Mai 2016 à 16h dans la même salle

Règlement de la NE du Biewer en France

(à nous retourner signé avec la feuille d'engagement)

* Le but de cette Nationale d' Elevage est de rechercher des sujets bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs au sein de notre Club: Le Biewer Club de France

* A terme: faire reconnaître la race par la FCI et SCC

*Arrivées et jugements: à partir de 9h jugements dès 10 h

*Service vétérinaire: il sera assuré par un vétérinaire émissaire de la DSV qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. Aucun chien ne pourra entrer sans le contrôle du vétérinaire

La présentation du Carnet de santé mentionnant les vaccinations à jour lui sera obligatoire.

*Clôture des engagements : 28 Avril 2016 à minuit.

* Responsabilité du BCF

le BCF décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie ou mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux-mêmes et pour quelque cause ou cas que se soit.

*Les exposants étant les seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à un tiers qu'à eux-mêmes, le BCF ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Les exposants s'engagent à ramasser les déjections de leurs animaux.

*Rappel des classes d'engagement

- Bout de chou: 3 à 6 mois

- Bébé: 6 à 9 mois

- Jeune: 9 à 18 mois

- Ouverte: à partir de 15 mois

- Vétéran: à partir de 8 ans

- Lot d'élevage: de 3 à 5 chiens déjà engagés individuellement dans une des classes, sans distinction de sexe et nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. L'éleveur peut engager plusieurs lots d'élevage, chaque lot d'au moins 3 chiens constituant un lot indivisible.

- Reproducteur: un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 de ses descendants directs minimum et 5 maximum (filles ou fils)

- Couple: deux chiens de sexes différents appartenant au même propriétaire et engagés en classe individuelle

- Paire: deux chiens de même sexe appartenant au même propriétaire et engagés en classe individuelle

La NE du biewer est ouverte à tous les propriétaires d'un ou plusieurs Biewer tricolore, Biro, Golddust, et autres couleurs. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de plus de 3 mois, ils devront être en parfaite santé

*ils pourront -soit posséder un pedigree BCF

- soit être inscrit à un livre des origines étranger reconnu par le BCF (voir sur le site du club <http://biewerclubdefrance.f>)

- être identifiés par puce électronique

- être en possession de leur carnet de vaccinations à jour

Restauration

Buvette et restauration rapide sur place le 15 Mai à midi

Bon pour accord, à

le